

« Elections impossibles avant juillet 2017 »

RDC La commission ad hoc se dit dépassée par l'ampleur de la tâche

- ▶ La Commission électorale indépendante a parlé : elle ne peut assurer la tenue d'élections en RDC cette année.
- ▶ Pour des raisons logistiques et financières.
- ▶ La société civile et l'opposition désapprouvent cette annonce.

Coupant court aux rumeurs et spéculations, la Commission électorale indépendante (Ceni), par la voix de son président Corneille Nangaa, a enfin mis cartes sur table à Kinshasa : il lui sera impossible d'organiser avant juillet 2017 les élections législatives et présidentielle initialement prévues pour novembre 2016. Les raisons évoquées sont logistiques et financières : la Ceni, qui a commencé en juillet dernier ses opérations d'enregistrement des électeurs, afin de mettre à jour les fichiers électoraux, se reconnaît dépassée par l'ampleur de la tâche et avoue qu'elle est incapable de s'en acquitter dans les délais prescrits.

C'est qu'elle doit intégrer les nouveaux électeurs, ayant atteint leur majorité depuis le dernier scrutin de 2011, et devrait aussi, en principe, enregistrer les membres de la diaspora, soit quelque huit millions de Congolais de l'étranger qui désirent prendre part à la vie politique de leur pays et pourraient prendre d'assaut une soixantaine de représentations diplomatiques de la RDC.

Si elles doivent être exécutées dans les règles afin de dissuader toute contestation ultérieure, de telles opérations de mise à jour sont aussi lourdes que budgétivores et le coût du prochain exercice électoral est évalué à un milliard 200 millions de dollars. Aujourd'hui formalisés, les arguments de la Ceni sont connus et l'opposition y a déjà répondu en critiquant la mauvaise foi des autorités, qui n'ont pas budgétisé les sommes nécessaires durant les « années de vaches grasses » alors que le taux de croissance frôlait les 8 %, mais qui invoquent aujourd'hui la baisse des recettes due à la chute des cours du cuivre.

Pour désamorcer les critiques et les soupçons, plus aigus encore depuis les tueries de Beni où un éventuel « double jeu » du pouvoir a été évoqué (créer le désordre dans l'est du pays pour

justifier l'impossibilité d'organiser les élections...), le président Kabila a posé des gestes d'apaisement : il a gracié 24 prisonniers politiques et, à Goma, il a longuement reçu les jeunes membres de l'association « Lucha », hier encore qualifiés de « terroristes » par les services de renseignement. Leur expliquant la complexité de l'agenda politique et de la situation sécuritaire, il a entre autres insisté sur le fait que l'organisation des élections devait être au-dessus de tout soupçon afin de ne plus donner prise aux contestations parfois violentes, comme ce fut le cas lors des deux derniers scrutins, en 2006 et 2011.

Exprimant le point de vue de la société civile, et vraisemblablement celui d'une majorité de la population congolaise, les membres de « Lucha » ont insisté sur l'importance de la Constitution et du respect des délais prescrits.

C'est au médiateur Edem Kodjo qu'il appartient désormais d'agir afin de dénouer la crise

Ils ont ensuite publié un compte rendu à la fois respectueux et précis, prenant bien soin de préciser qu'à l'issue de l'entretien, ils n'avaient accepté ni re-

pas, ni cadeau, ni « frais de transport »...

Le délai proclamé par la Ceni va à l'encontre des exigences de l'opposition, qui réclame que les élections libres et démocratiques aient lieu dans les délais prévus, même si ce souhait paraît de plus en plus irréaliste. Nommé par l'Union africaine et fortement soutenu par le président sud-africain Jacob Zuma (allié déclaré de Joseph Kabila), c'est au médiateur Edem Kodjo qu'il appartient désormais d'agir afin de dénouer la crise : une première réunion est prévue pour mardi prochain afin de mettre en piste le fameux « dialogue national » entre le

pouvoir et la classe politique, afin de déboucher sur un compromis acceptable par tous.

La Cour constitutionnelle ayant déclaré qu'elle autorisait le président Kabila à demeurer en fonction jusqu'à l'élection de son successeur, la publication de la date de la prochaine élection présidentielle, même retardée à cause du « glissement », pourrait contribuer à désamorcer les tensions. Reste à savoir quel parti et quel leader, dans l'opposition, acceptera de participer à une équipe de transition chargée de gérer le pays jusqu'à la date du scrutin... ■

COLETTE BRAECKMAN